



Je subis des harcèlements moraux à cause de mon invalidité.

Par **vahinerii**, le **22/04/2014** à **05:46**

Bonjour,Je suis de la polynésie française, je suis invalide depuis 2009, j'ai eu un accident du travail en 2008 et j'ai subis six interventions depuis. Aujourd'hui je me déplace en chaise roulante depuis octobre 2013 et ma chef sachant déjà ce qui m'arrivait, me mettait toujours dans des situations embarrassantes auprès de mes collègues de travail du genre que je ne devais plus parler; plus chanter; plus siffler et que je n'avais plus accès à la cuisine pour je ne sais encore quelle raison et à chaque fois qu'elle me donnait du travail à faire, à la fin de l'heure elle se mettait à fouiller dans mes affaires. Je souhaitais déposer plainte contre elle pour harcèlement moral mais mes collègues ont peur de témoigner en ma faveur, ce que je peux comprendre. Donc pas de plainte.Actuellement je suis en arrêt depuis le 15 novembre 2013 à cause de cette méchanceté. Au fait j'avais repris mon travail le 27 Mai 2014 déjà là ça a été un combat d'aller au travail sachant ce que je subissais au bureau heureusement c'était à mi-temps thérapeutique.PS: Je suis en plein procès contre mon employeur pour faute inexcusable et mon avocat ne me permet pas de répondre à ma chef par crainte que le procès se retourne contre moi. j'ai été arrêté par mon psychiatre depuis novembre dernier et je le revois le 22/04/2014. J'ai fait plusieurs tentatives à cause de cette mégère qui me prend comme une incapable. Et le fait de penser qu'un jour je vais devoir reprendre mon travail pour encore l'a supporter, j'ignore si je vais pouvoir y arriver. Ma question: il y a t-il un moyen à ce que je ne l'a vois pas? merci et bonne semaine

Par **jibi7**, le **22/04/2014** à **10:11**

hello VahineriVous donnez de nombreux détails précis (avec quelques erreurs ? 27 mai

2014 au lieu 2013 ou ??)rnmais votre situation serait plus compréhensible si vous commenciez par expliquer quel est votre métier et votre lieu de travail, ainsi que le type d'invalidité par rapport à votre travail.rnrnLes % d'éléments physiologiques et /ou psychologiques de votre invalidité.rnrnUne expertise médicale de votre situation devra faire la part des choses.rn Plutôt que de refuser un contact qui vous est pénible mais qui pourrait vous occasionner des refus de prise en compte, voyez avec votre médecin s'il ne serait pas plus justifié qu'un accompagnement par l'inspection du travail, un médiateur un délégué syndical ou autre intervenant à l'abri de mesures de retorsion de votre chef.rnEt surtout si vous connaissez des mesures de reclassement (avec formation) adaptées, prenez les devants pour les proposer faute de quoi vous pourriez être considérée comme qqn désirant profiter de la situation

Par **Lag0**, le **22/04/2014 à 10:52**

Bonjour,rn[citation]PS: Je suis en plein procès contre mon employeur pour faute inexcusable[/citation]rnCeci, probablement bien plus que votre situation de handicapé, explique certainement le comportement de votre hiérarchie...

Par **vahinerii**, le **05/05/2014 à 07:16**

Bonjour,rnrnExcusez moi c'est vrai qu'il fallait que je passe par le début de l'histoire. rnrnVoilà je suis employé à la poste et je suis j'étais agent de trie lorsque je suis rentrée dans l'entreprise. Mon travail consiste à dépoter les sacs, à porter les sacs peut importe le kilo, et à trier les le contenu (paquets-colis-lettres) nous travaillons selon les arrivages d'avions et les agences de l'île (tahiti) En 2005 j'ai été muté dans une autre agence au centre de trie aérien et vu l'ampleur du travail c'était pour moi une torture. Mais comment faire on ne pouvait pas vraiment faire grand chose juste accepter. ça a été un début très difficile car je suis arrivé au mois Octobre 2005 et à priori c'est à ce moment où les clients font des commandes pour la Noël où ils l'aie reçois. Etant donné que j'étais nouvelle dans cette agence je devais montrer le meilleur de moi que je suis une bosseuse que je mérite ma place autant qu'eux. rnrnEt vers fin décembre 2005 j'ai fais un malaise j'avais mal dans mon dos, je sentais des brûlures; des picotements et la douleur descendait jusqu'en bas de mon pied. A la fin du travail je suis aller consulter et le médecin m'a dis que j'étais angoissé et stressé, j'ai été arrêté pendant une semaine. A ma reprise j'ai été muté dans une autre agence pour manque d'effectif au début du mois de janvier 2006. Et j'ai demandé à être affecté dans cette agence pour les raisons suivant je ne porte pas de charge lourde et le travail est moins lourd et que mes douleurs se sont avéré calmés puisque mon chef suivait les recommandations des médecins. J'avais une hernie discale L4-L5 qui à cette époque était encore gérable. Mais malheureusement pour moi, toute chose ont une fin je devais reprendre mon poste précédent. J'ai repris mon poste le 03 janvier 2008 et c'était reparti pour un tour à porter les sacs et compagnie. Même avec les fiche d'aptitude; les certificats médicaux disant qu'un réaménagement de poste est nécessaire que je ne dois plus porter plus de 5 kg. Par la suite il y a harcèlement morale. jusqu'à ce que un sac qui m'a été balançait pesait lourd que le pire c'est produit. En 2009 j'ai enchainé les intervention jusqu'à cette année.rnrnIl y a qu'en juillet 2010 mon employeur se décide de me mettre à la philatélie, un poste à priori qui n'est pas mon grade. A mon arrivé dans cette agence, la responsable à commencé à me traité d'idiote. Ensuite il y a eu cette histoire de

trahison avec le mari de ma cousine et depuis que ma responsable a su que j'étais sa cousine, tout était différent. Les agents ne devaient plus me parler, je ne devais plus chanter, n'y siffler, n'y rire, je n'avais plus droit au papier toilette, n'y à l'accès de la cuisine. Bon c'était sans la chaise roulante ensuite qu'on mon état s'est aggravé, on m'a mise en chaise roulante et là s'est pire, la chef m'a traité comme une incapable, une bonne à rien, qu'est ce qu'elle va faire de moi. Et du coup elle m'a mise en congé. rnrnTout les jour c'était des réflexion du genre les collègues ne peuvent pas me parler, ou je dois rester dans mon coin sans dire un mot. voilà ce que j'en dure au travail. j'ai donc été mise en arrêt par mon psychiatre depuis novembre 2013.rnrnmon psy m'a conseillé de déposer plainte pour harcèlement moral. rnrnvoilà ce qui se passe au travail.